SEANCE DU 18 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le dix huit janvier à dix neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M DUEZ Jean Pierre, Maire

Présents : M DUEZ Mmes BELLOT - BOFFELLI - BOSSIS - CHATELIER – MM MOURLOT – VILLENEUVE – GAUTIER - ARCHAT – ANNEREAU - BERTET - HERAUD – LEBLOIS

Absente : Mme CHATEAU

Secrétaire de séance Mme BOFFELLI

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 14 DECEMBRE 2015

Le compte rendu de la réunion du 14 décembre 2015 est approuvé à l'unanimité par les conseillers présents.

AUTORISATION DE SIGNER L'AVENANT AVEC LA SAUR

Une étude comparative relative à la mise en place de différents types de procédés de déshydratation des boues, adaptée au système épuratoire de la commune de Saint Paul a été présenté à la Collectivité. La SAUR a alors suggéré à la Collectivité une solution visant à assurer une meilleure déshydratation des boues issues de l'épuration, par la mise à disposition d'une centrifugeuse mobile en lieu et place de la déshydratation sur lits de séchage. Afin de concrétiser ces nouvelles dispositions il nécessaire de signer un avenant.
Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 avec la SAUR.

Des télésurveillances seront installées sur les 5 postes de refoulement de la commune afin de signaler le moindre technique problème au fermier.

CONTROLE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur GAUTIER de la Société AMODIAG contrôlera les installations d'assainissements non collectifs à partir du mois de février 2016. Ce contrôle est obligatoire. Le coût de cette prestation (50 euros) était auparavant inclus dans la facture d'eau de la SAUR. Dorénavant elle vous sera directement facturée.

DEVENIR DE L'ANCIEN BATIEMENT DE LA POSTE

Monsieur le Maire donne lecture de l'estimation par les domaines du bâtiment de l'ancienne poste cadastré B 1916, Le Conseil après discussion souhaite que se bâtiment soit vendu entre 50 000 et 70 000 € et autorise le Maire à signer tous les documents s'avérant a la vente de ce bien.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil du recrutement de Madame Nathalie LAUZEL pour le poste de secrétaire à compter du 15 février 2016.

La procédure de l'aménagement du village des Davids est lancée.

Monsieur le Maire fait part de la satisfaction et de la convivialité lors du repas des anciens

Monsieur GAUTIER demande que le lave - vaisselle soit réparé pour le repas des anciens de 2017.

Monsieur MOURLOT signale que l'appel à projet du presbytère est mis sur le site de la mairie.

La séance a été levée à 20 h 30

Prochain réunion 22 février 2016 à 19 h